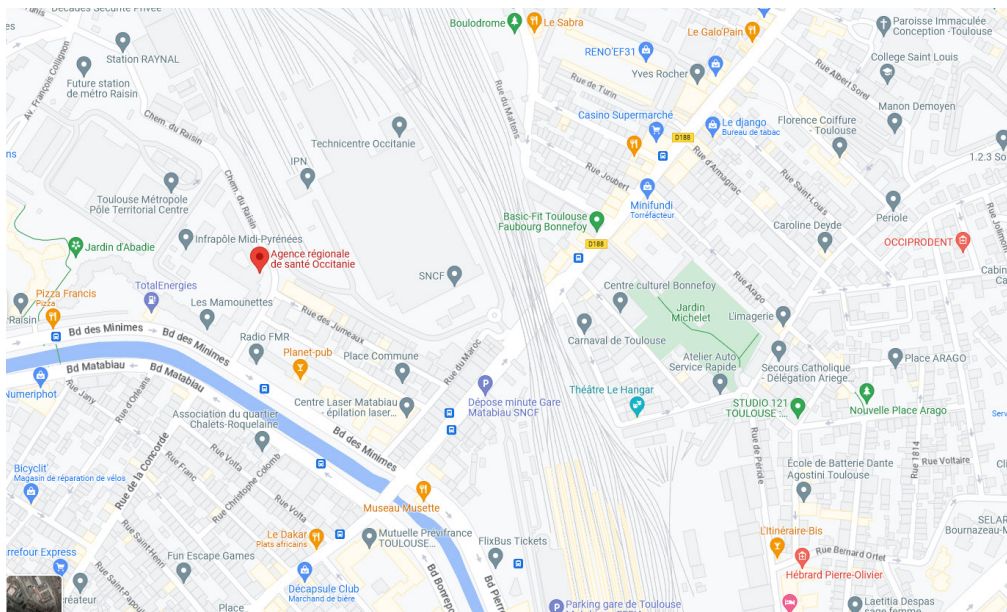


Vendredi 22 septembre 2023

**Agence régionale de santé (ARS) - Délégation départementale
Haute-Garonne - 10 chemin du Raisin 31050 Toulouse Cedex 9**



Déroulé de la journée

9h30-10h :
Accueil des participants

10h-12h30 :
Plénière

12h30-14h :
Déjeuner

14h-16h :
Ateliers thématiques

16h-16h30 :
Conclusion

RENSEIGNEMENTS

**COORDINATION RÉGIONALE
DES PASS ET EMPP OCCITANIE**

coordinationregionale@passoccitanie.fr

Isabelle Benbouabid : 04 67 35 76 57

Elodie Tarral : 06 40 56 38 20

Marie Andreu : 06 40 82 25 71



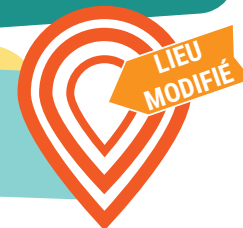
Journée d'Échanges Régionale

PASS / EMPP

Permanence d'Accès au Soins de Santé
Equipes Mobiles Psychiatrie Précarité

Vendredi 22 septembre 2023
Agence régionale de santé (ARS)
10 chemin du Raisin 31050 Toulouse

PROGRAMME



Centre Hospitalier de Béziers - Réalisation : Service Communication - IC - Septembre 2023





9h30

ACCUEIL-CAFÉ

PLÉNIÈRE

Animation : Isabelle BENBOUABID et Elodie TARRAL,
Coordinatrices régionales des PASS et EMPP Occitanie, ARS Occitanie.

- 10h** Allocution de bienvenue
Directions - Centre Hospitalier de Béziers, Hôpital Joseph Ducuing et ARS Occitanie
- 10h15** Les missions des PASS et EMPP : les spécificités, les nouveautés et les complémentarités
ARS Occitanie et Coordination régionale des PASS / EMPP Occitanie

- 11h** Grande précarité et troubles psychiques : « Comment envisager les soins pour les personnes en situation de grande précarité présentant des troubles psychiques ? »
Dr Alain MERCUEL, Psychiatre des Hôpitaux -
Chef du Pôle Psychiatrie Précarité du GHU Paris
Psychiatrie et Neurosciences, GHU Sainte Anne, Paris

- 11h45** Les acteurs du sanitaire et du médico-social intervenant auprès des populations précaires en Occitanie : état des lieux, nouvelles mesures et perspectives
ARS Occitanie
- 12h30** Clôture de la matinée

1 ATELIER 1 : LA COLLABORATION ENTRE PASS ET EMPP AUTOUR DU PATIENT

Questionnements :

Quelles sont les modalités de collaboration déjà existantes ? Comment travailler ensemble autour du patient, que l'on soit ou non du même établissement ? Quelles sont les modalités d'orientations et de prises en charge possibles ? Comment travailler à une prise en charge cohérente au sein d'un même établissement hospitalier ?

Objectif :

Identifier les missions complémentaires et les leviers de collaboration possibles entre les PASS et les EMPP.

2 ATELIER 2 : "C'EST PAS PSY, C'EST SOCIAL... ET VICE ET VERSA !"

Questionnements :

Qui n'a pas entendu un jour cette phrase ? Que signifie-t-elle ? Les difficultés sociales suffiraient-elles à justifier la souffrance des patients ? Quelles suites donner aux prises en charge ? Quelles orientations proposer au patient ?

Objectif :

Explorer les limites des prises en charge au regard de l'intrication des fragilités psychiques et sociales des patients et questionner les pratiques professionnelles.

3 ATELIER 3 : L'ALLER-VERS : ÉCHANGES DE PRATIQUES (de quel type, par qui, où... question de la non-demande ?)

Questionnements :

Quelles sont les différences et points communs dans les pratiques d'aller-vers mises en œuvre par les PASS et par les EMPP ? Quels sont les objectifs ? Les modalités d'intervention ? Les lieux ? Les publics ? Des interventions conjointes des PASS et

des EMPP présenteraient-elles un intérêt ? Si oui, comment les envisager ?

Objectif :

Questionner les démarches d'aller-vers des PASS et des EMPP au regard de leurs cahiers des charges respectifs et envisager les possibilités de travailler ensemble.

ATELIERS DE 14H À 15H45

4 ATELIER 4 : VIEILLISSEMENT PRÉCOCE ET DÉMENCES PRÉCOCES DES POPULATIONS PRÉCAIRES

Questionnements :

Quels sont les risques de vieillissement précoce auxquels les populations en situation de précarité sont particulièrement exposées ? Comment repérer ces situations et mieux orienter ? Quelles sont les limites de ces orientations rencontrées par les PASS et EMPP ? Quels sont les leviers possibles pour répondre à ces problématiques ?

Objectifs :

Identifier des outils de repérage de ces risques, les possibilités d'actions et de soins en lien avec les partenaires

5 ATELIER 5 : LES CONFLITS DE REPRÉSENTATIONS DE LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE ENTRE SOIGNANT ET SOIGNÉ

Questionnements :

Quels sont ces conflits de représentations de la souffrance psychique entre soignant et soigné ? Comment les identifier pour mieux appréhender les risques de conflits ? Quelles sont les ressources dont disposent les professionnels.elles confrontés.ées à ces situations ? Comment accompagner les partenaires sur ce sujet ?

Objectif :

Identifier et intégrer les conflits de représentations de la souffrance psychique entre soignant et soigné ; être capable de solliciter les bonnes ressources pour y répondre.

Clôture de la journée à 16h30